



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que la demande de dérogation mineure suivante a été déposée :

1. Par M. Marc Houle et Mme Maryse Chabot, visant à autoriser un empiètement de la galerie de la cour avant de 2,26 mètres au lieu de 2 mètres et une marge de recul pour une remise de 1,44 mètre au lieu de 1,50 mètre, suite à la réception du certificat de localisation.

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 13 novembre 2017, à 20 h, à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Daveluyville, située au 362, rue Principale, à Daveluyville.

Donné à Daveluyville, ce 10 septembre 2017.

Pauline Vrain
Greffière